

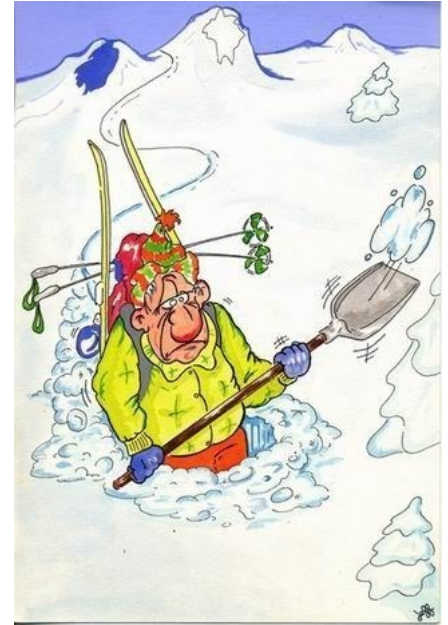
Février 2021

DENEIGEMENT

Nouvel épisode neigeux accompagné d'une vague de grand froid et comme d'habitude depuis de nombreuses années une multitude de défaillances dans le salage et le déneigement.

Plusieurs pistes non déneigées, non salées, manque de crampons pour les agents du commercial,... Nous avons également alerté la direction sur des problèmes de sel non compatible avec les épandeurs. La direction confirme qu'il n'y a plus de sujet sur le sel depuis que les normes imposent d'utiliser du sel écologique qui est plutôt en forme de paillette et il serait compatible avec les épandeurs.

Nous sommes donc intervenus encore en CSST et la direction régionale ne sait même plus quoi nous répondre sur le sujet. Elle semble totalement désabusée et désemparée, le Président de la CSSCT a relancé l'ensemble des services pour que le nécessaire soit fait sans être convaincu qu'on ne reparlera plus du sujet au prochain épisode.



JONCHEROLLES VOIES SUR FOSSES

En date du 19 janvier 2021, un agent s'est blessé en tentant d'accéder à la rame alors qu'elle était mal positionnée. Nous avons alerté immédiatement la direction et l'inspection du travail sur le sujet.

Depuis notre intervention en CSSCT de janvier et l'enquête qui a suivi, la direction de Joncherolles a décidé de mettre en place un geste métier auprès des agents du Matériel pour mettre la cabine bien face aux échelles d'accès et une étude est en cours pour ajouter des échelles.

Une communication va être faite auprès des ADC qui stipule bien que si la rame n'est pas accessible, il faut contacter le poste J. **C'est totalement INSUFFISANT**, en gros si l'ADC ne peut pas monter, on signale et le Matériel envoie un de ses agents pour monter dans la rame et bien la positionner. **On ne supprime pas le risque, on le déplace des ADC vers les agents du Matériel.** La direction des lignes D et R a sollicité la direction de Transilien pour faire avancer les choses et de notre côté nous allons de nouveau solliciter l'inspection du travail.

Pour SUD-Rail PSE, les **ADC NE DOIVENT PAS PRENDRE LE RISQUE DE SE BLESSER !!!!** C'est à la direction de mettre les mesures en place pour assurer la sécurité et la santé de ses salariés.

Donc si vous vous retrouvez avec une rame mal positionnée pour pouvoir y accéder en toute sécurité, **REFUSEZ LA RAME auprès du poste J, ANNOTEZ VOTRE BS** sans oublier de cocher la case CSSCT.

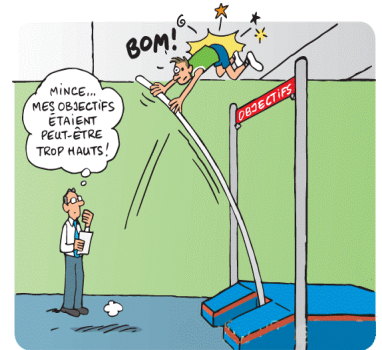
Au sujet des voies 3 à 8, les installations des pancartes d'arrêt et les rehausses en aluminium ont été installées.



BILAN ACCIDENT DE TRAVAIL, SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Les chiffres de 2020 des accidents de travail avec arrêt sont en nette régression par rapport à l'année 2019 mais nous émettons des réserves vu la situation sanitaire avec la mise en place du télétravail et le confinement du printemps qui ont fortement réduit l'activité sur notre périmètre. La direction le reconnaît et l'a pris en compte pour les objectifs 2021.

Mis à part les accidents de personne où la direction n'a pas moyen d'agir, **la typologie d'accident qui reste la plus problématique est celle des dénivellements et pleins pied.** Ces chiffres confirment ce que nous remontons depuis de nombreuses années sur l'état des pistes et itinéraires, le déneigement, les passerelles, etc



La direction a mis en place avec l'INFRA, **4 points annuels sur les travaux qui ont un impact sur les pistes utilisées** par les agents du CSE D et R afin de pouvoir faire de la prévention avec de la communication au niveau des agents et sensibiliser l'INFRA sur l'importance de l'état des pistes.

En complément, **un calendrier est programmé pour des tournées terrain** entre le pôle sécurité des lignes D et R et l'INFRA pour identifier les dysfonctionnements, les pistes non-conformes afin de planifier les interventions. **Un point tous les 15 jours est également effectué des signalements VIGIEXPRESS.**

La direction nous annonce pleins de belles choses et que les premiers résultats sont encourageants, **pour SUD-Rail seul le résultat sur le terrain compte et à ce jour c'est bien insuffisant !**

Nous sommes intervenus également pour rappeler à la direction qu'une agression verbale ou un outrage reste du domaine de l'accident du travail. Il faut arrêter avec la politique du chiffre qui a pour conséquence de mettre la pression et par conséquent certains managers refusent ou dissuadent de faire une déclaration d'accident !!

Nous vous rappelons qu'en cas d'agression même verbale, la plus minime qu'elle soit, des séquelles peuvent subvenir plus tard et que seule une déclaration d'accident de travail permettra la prise en charge et le déclenchement de l'accord agression.

De plus, en prenant l'exemple de la direction avec les chiffres, s'il n'y a pas de déclaration d'accident de travail sur les agressions, pour la direction il n'y a pas lieu de mettre des mesures en place ni de renforcer la sûreté sur certains secteurs.



En cas de problème, n'hésitez pas à contacter un représentant SUD-Rail.

TOURNEE GARES

Une tournée a eu lieu avec le Président et des membres de la CSSCT au niveau des gares SDA de la branche Combs-la-Ville (Montgeron, Brunoy, Savigny, Cesson et le Mée). Pas de grande alerte significative mis à part sur la gare de Savigny notamment sur les bacs à sel qui sont bloqués dans les emprises du chantier et également le nettoyage du chantier (nombreuses barres de ferraille qui traînent) pour éviter des actes de malveillance. Sur la gare de Montgeron, quelques petits travaux doivent être prévus pour une remise en conformité (câbles qui pendent, revêtement de sol,...). Pour l'ensemble des gares visitées, les consignes incendie seront mises à jour ainsi que l'affichage de la liste des représentants du personnel, médecin du travail et inspection du travail.

INCIDENT CATENAIRE NORD

Une CSSCT extraordinaire a été déclenchée par une organisation syndicale au sujet de cet incident et le responsable du COT est venu en instance pour présenter l'évènement.

Le jeudi 4 février, une rame ligne B a arraché la caténaire voie 42 en gare souterraine de Paris Nord vers 20h30 et la cellule de crise nationale a été ouverte à 21h45 et a pris la décision d'annoncer la fin du service.

Plusieurs circulations ligne B, D et TER se sont retrouvées arrêtées en pleine voie dans la zone de Paris Nord. Pour la ligne D, cela concernait 14 trains dont deux arrêtés en pleine voie (Km 2,3 et Km 9,7). L'ensemble des voyageurs a été évacué avec mise en place de bus, les derniers vers 1h du matin. Une visite de voie permettra d'identifier rapidement un second arrachage de caténaire voie RR à l'entrée du tunnel et au cours des heures qui suivront, 6 incidents caténaire seront découverts sur la ligne B Nord et un sur la section RATP.

Le vendredi 5 février, la cellule de crise a multiplié les reports de service normal suite aux nombreux travaux nécessaires pour rétablir le courant. Par ailleurs, les travaux ont été terminés le dimanche 7 février.

Deux collègues ont passé la nuit dans leur rame sans chauffage, sans accès aux toilettes, sans nourriture,... avec uniquement un lien téléphonique régulier avec l'astreinte et le responsable du COT nous explique que l'évènement a été mieux géré qu'un ancien incident du même type et qu'il y a eu qu'une dérive de 4h sur le délai de relève.

SCANDALEUX !!!!



Aucune considération humaine, on gère les ADC comme un numéro de rame ! Les textes règlementaires prévoient une relève le plus tôt possible. Comment prévoit-on une relève à 5h du matin pour un incident qui a eu lieu à 20h30 ? Comment à 2km de GDS, on ne trouve aucune astreinte ou cadre habilité à la conduite pour venir relever les collègues ? Pourquoi une astreinte même non habilitée conduite n'a pas été dépêchée pour apporter aux conducteurs concernés un plateau repas, une couverture ,... ? Voilà la considération des agents dans certains niveaux de l'entreprise !

Un REX est prévu mais vu la teneur des propos lors de la réunion CSSCT, nous n'attendons pas grande chose de celui-ci.

Sur ce sujet, SUD-Rail avait décidé de déposer une DCI et a été reçu le lundi 8 février. Suite à cette DCI, il a été acté une gratification exceptionnelle pour les 5 ADC qui ont subi les plus grands préjudices de cet incident. Bien évidemment, cela ne changera pas ce qu'il s'est passé mais permet au moins une reconnaissance du professionnalisme des agents.

POINT COVID

SITUATION SANITAIRE

12 COVID détectés : 2 TMV, 3 DED Prod, 6 DED C&IV et 1 intérimaire.

34 personnes fragiles : 6 TMV, 13 DED C&IV et 15 DED Prod.

6 cas contacts en confinement : 2 TMV, 2 DED C&IV et 2 DED Prod.

Les mesures pour se restaurer dans les locaux ont évolué depuis quelques jours et dorénavant une distance de 2m doit être respectée. La direction régionale affirme avoir transmis la consigne auprès des DET et managers pour que l'organisation du travail permette de se restaurer tout en respectant les règles.

Pour les agents des gares, il est préconisé de ne pas s'exposer dans les flux importants des usagers des lignes D et R. Il est évident, que certaines situations ne le permettront pas mais il faut respecter la préconisation autant que possible. Le médecin du travail affirme qu'il faut éviter l'exposition prolongée pour éviter d'augmenter le risque. Un rappel sera fait aux différents managers.

Les chiffres de contamination sur le périmètre du CSE D et R sont plutôt bons et **le médecin du travail alerte sur le fait de continuer à bien porter le masque, d'aérer les locaux 1 fois par heure et de se laver les mains au moins une dizaine de fois par jour. Il rappelle aussi que même avec la vaccination, il est important de respecter ces mesures et les gestes barrières.**

PISTE RP VOIE 18, MONTARGIS et MELUN

Suite à nos signalements du 10 février et nos interventions dès le début de la séance de CSSCT du 11 février, la direction nous a confirmé dans l'après-midi que les pistes de Montargis ont été traitées au niveau du déneigement et salage. Pour Melun, les passerelles seront déneigées et salées dans la nuit du 11 au 12 février, un rappel a été fait au prestataire. Une intervention est également prévue dans la nuit du 11 au 12 février pour retirer les trois traverses qui entravent la piste de l'entrevoie 16/18 au RP.

Vos membres CSSCT SUD-Rail :

sudrailcsedr@gmail.com

Salima CHALABI (DED C&IV) : 07 81 07 15 92

Ludivine DHIVER MAHON (DRH) : 06 87 60 01 16

Lionel GAMERO (TMV) : 06 03 42 65 28

Christophe BROSSILLON (TMV) : 06 72 31 99 44

Sylvain DOMINIAK (DED Prod) : 06 72 71 64 12

Jérémy GARCIA DANTAS (DED Prod) : 06 21 94 87 33



09 50 25 20 69



sudrailpse@gmail.com



[sudrailpse](https://www.facebook.com/sudrailpse)



sudrailpse.org